

Michel Foucault

Naissance de la biopolitique

Cours au Collège de France
(1978-1979)

*Édition établie sous la direction
de François Ewald et Alessandro Fontana,
par Michel Senellart*

HAUTES ÉTUDES

EHESS
GALLIMARD
SEUIL

Table

<i>Avertissement</i>	VII
COURS, ANNÉE 1978-1979	1
Leçon du 10 janvier 1979	3
Questions de méthode. – Supposer que les universaux n'existent pas. – Résumé du cours de l'année précédente : l'objectif limité du gouvernement de la raison d'État (politique extérieure) et l'objectif illimité de l'État de police (politique intérieure). – Le droit comme principe de limitation externe de la raison d'État. – Perspective du cours de cette année : l'économie politique comme principe de limitation interne de la raison gouvernementale. – Enjeu général de cette recherche : le couplage série de pratiques - régime de vérité et ses effets d'inscription dans le réel. – Qu'est-ce que le libéralisme ?	
Leçon du 17 janvier 1979	29
Le libéralisme et la mise en œuvre d'un nouvel art de gouverner au XVIII ^e siècle. – Les traits spécifiques de l'art libéral de gouverner : (1) La constitution du marché comme lieu de formation de vérité et non plus seulement comme domaine de juridiction. – Questions de méthode. Enjeux des recherches entreprises autour de la folie, la pénalité et la sexualité : esquisse d'une histoire des « régimes de vérité ». – En quoi doit consister une critique politique du savoir. – (2) Le problème de la limitation de l'exercice de la puissance publique. Les deux types de solution : le radicalisme juridique français et l'utilitarisme anglais. – La question de l'« utilité » et la limitation de l'exercice de la puissance publique. – Remarque sur le statut de l'hétérogène en histoire : logique de stratégie contre logique dialectique. – La notion d'« intérêt » comme opérateur du nouvel art de gouverner.	
Leçon du 24 janvier 1979	53
Les traits spécifiques de l'art libéral de gouverner (II) : (3) Le problème de l'équilibre européen et des rapports internationaux. – Le calcul économique et politique dans le mercantilisme. Le principe de la liberté du marché selon les physiocrates et Adam Smith : naissance d'un nouveau modèle européen. – L'apparition d'une rationalité gouvernementale étendue à l'échelle mondiale. Exemples : la question du droit de la mer ; les projets de paix perpétuelle au XVIII ^e siècle. – Les principes du nouvel	

art libéral de gouverner : un « naturalisme gouvernemental » ; la production de la liberté. – Le problème de l'arbitrage libéral. Ses instruments : (1) la gestion des dangers et la mise en œuvre de mécanismes de sécurité ; (2) les contrôles disciplinaires (le panoptisme de Bentham) ; (3) les politiques interventionnistes. – La gestion de la liberté et ses crises.

Leçon du 31 janvier 1979 77

La phobie d'État. – Questions de méthode : sens et enjeux de la mise entre parenthèses d'une théorie de l'État dans l'analyse des mécanismes de pouvoir. – Les pratiques gouvernementales néolibérales : le libéralisme allemand des années 1948-1962 ; le néolibéralisme américain. – Le néolibéralisme allemand (I). – Son contexte politico-économique. – Le conseil scientifique réuni par Erhard en 1947. Son programme : libération des prix et limitation des interventions gouvernementales. – La voie moyenne définie par Erhard, en 1948, entre l'anarchie et l'« État-termite ». – Sa double signification : (a) le respect de la liberté économique comme condition de la représentativité politique de l'État ; (b) l'institution de la liberté économique comme amorce pour la formation d'une souveraineté politique. – Caractère fondamental de la gouvernamentalité allemande contemporaine : la liberté économique, source de légitimité juridique et de consensus politique. – La croissance économique, axe d'une nouvelle conscience historique permettant la rupture avec le passé. – Le ralliement de la Démocratie chrétienne et du SPD à la politique libérale. – Les principes de gouvernement libéraux et l'absence de rationalité gouvernementale socialiste.

Leçon du 7 février 1979 105

Le néolibéralisme allemand (II). – Son problème : comment la liberté économique peut-elle à la fois fonder et limiter l'État ? – Les théoriciens néolibéraux : W. Eucken, F. Böhm, A. Müller-Armack, F. von Hayek. – Max Weber et le problème de la rationalité irrationnelle du capitalisme. Les réponses de l'École de Francfort et de l'École de Fribourg. – Le nazisme comme champ d'adversité nécessaire à la définition de l'objectif néolibéral. – Les obstacles à la politique libérale en Allemagne depuis le XIX^e siècle : (a) l'économie protectionniste selon List ; (b) le socialisme d'État bismarckien ; (c) la mise en place, pendant la Première Guerre mondiale, d'une économie planifiée ; (d) le dirigisme de type keynésien ; (e) la politique économique du national-socialisme. – La critique néolibérale du national-socialisme à partir de ces différents éléments de l'histoire allemande. – Conséquences théoriques : extension de cette critique au New Deal et aux plans Beveridge ; dirigisme et croissance du pouvoir d'État ; la massification et l'uniformisation, effets de l'étatisme. – L'enjeu du néolibéralisme : sa nouveauté par rapport au libéralisme classique. La théorie de la concurrence pure.

Leçon du 14 février 1979 135

Le néolibéralisme allemand (III). – Utilité des analyses historiques par rapport au présent. – En quoi le néolibéralisme se distingue-t-il du libéralisme classique ? – Son enjeu spécifique : comment régler l'exercice global du pouvoir politique sur les principes d'une économie de marché,

et les transformations qui en découlent. – Le décrochage entre l'économie de marché et les politiques de laissez-faire. – Le colloque Walter Lippmann (26-30 août 1938). – Le problème du style de l'action gouvernementale. Trois exemples : (a) la question des monopoles ; (b) la question des « actions conformes ». Les fondements de la politique économique selon W. Eucken. Actions régulatrices et action ordonnatrices ; (c) la politique sociale. La critique ordolibérale de l'économie de bien-être. – La société comme point d'application des interventions gouvernementales. La « politique de société » (*Gesellschaftspolitik*). – Premier aspect de cette politique : la formalisation de la société sur le modèle de l'entreprise. – Société d'entreprise et société judiciaire, les deux faces d'un même phénomène.

Leçon du 21 février 1979 165

Second aspect de la « politique de société », selon les ordolibéraux : le problème du droit dans une société régulée selon le modèle de l'économie concurrentielle de marché. – Retour au colloque Walter Lippmann. – Réflexions à partir d'un texte de Louis Rougier. – (1) L'idée d'un ordre juridico-économique. Réciprocité des rapports entre les processus économiques et le cadre institutionnel. – Enjeu politique : le problème de la survie du capitalisme. – Deux problèmes complémentaires : la théorie de la concurrence et l'analyse historique et sociologique du capitalisme. – (2) La question de l'interventionnisme juridique. – Rappel historique : l'État de droit au XVIII^e siècle, par opposition au despotisme et à l'État de police. Réélaboration de la notion au XIX^e siècle : la question des arbitrages entre citoyens et puissance publique. Le problème des tribunaux administratifs. – Le projet néolibéral : introduire les principes de l'État de droit dans l'ordre économique. – État de droit et planification selon Hayek. – (3) La croissance de la demande judiciaire. – Conclusion générale : la spécificité de l'art néolibéral de gouverner en Allemagne. L'ordolibéralisme face au pessimisme de Schumpeter.

Leçon du 7 mars 1979 191

Remarques générales : (1) La portée méthodologique de l'analyse des micro-pouvoirs. (2) L'inflationnisme de la phobie d'État. Ses liens avec la critique ordolibérale. – Deux thèses sur l'État totalitaire et la décroissance de la gouvernementalité d'État au XX^e siècle. – Remarques sur la diffusion du modèle allemand, en France et aux États-Unis. – Le modèle néolibéral allemand et le projet français d'une « économie sociale de marché ». – Le contexte du passage, en France, à une économie néolibérale. – La politique sociale française : l'exemple de la sécurité sociale. – La dissociation entre l'économique et le social selon Giscard d'Estaing. – Le projet d'un « impôt négatif » et ses enjeux sociaux et politiques. Pauvreté « relative » et pauvreté « absolue ». Le renoncement à la politique de plein emploi.

Leçon du 14 mars 1979 221

Le néolibéralisme américain. Son contexte. – Différences entre les néolibéralismes américain et européen. – Le néolibéralisme américain comme revendication globale, foyer utopique et méthode de pensée. –

Aspects de ce néolibéralisme : (1) La théorie du capital humain. – Les deux processus qu'elle représente : (a) une avancée de l'analyse économique à l'intérieur de son propre domaine : critique de l'analyse classique du travail en termes de facteur temps ; (b) une extension de l'analyse économique à des domaines considérés jusque-là comme non économiques. – La mutation épistémologique produite par l'analyse néolibérale : de l'analyse des processus économiques à l'analyse de la rationalité interne des comportements humains. – Le travail comme conduite économique. – Sa décomposition en capital-compétence et en revenu. – La redéfinition de l'*homo æconomicus* comme entrepreneur de lui-même. – La notion de « capital humain ». Ses éléments constitutifs : (a) les éléments innés et la question de l'amélioration du capital humain génétique ; (b) les éléments acquis et le problème de la formation du capital humain (éducation, santé etc.). – Intérêt de ces analyses : reprise du problème de l'innovation sociale et économique (Schumpeter). Une nouvelle conception de la politique de croissance.

Leçon du 21 mars 1979 245

Le néolibéralisme américain (II). – L'application de la grille économique aux phénomènes sociaux. – Retour à la problématique ordolibérale : les équivoques de la *Gesellschaftspolitik*. La généralisation de la forme « entreprise » dans le champ social. Politique économique et *Vitalpolitik* : une société pour le marché et contre le marché. – La généralisation illimitée de la forme économique du marché dans le néolibéralisme américain : principe d'intelligibilité des comportements individuels et principe critique des interventions gouvernementales. – Aspects du néolibéralisme américain : (2) la délinquance et la politique pénale. – Rappel historique : le problème de la réforme du droit pénal à la fin du XVIII^e siècle. Calcul économique et principe de légalité. Le parasitage de la loi par la norme au XIX^e siècle et la naissance d'une anthropologie criminelle. – L'analyse néolibérale : (1) la définition du crime ; (2) la caractérisation du sujet criminel comme *homo æconomicus* ; (3) le statut de la peine comme instrument d'« enforcement » de la loi. L'exemple du marché de la drogue. – Conséquences de cette analyse : (a) le gommage anthropologique du criminel ; (b) la mise hors jeu du modèle disciplinaire.

Leçon du 28 mars 1979 271

Le modèle de l'*homo æconomicus*. – Sa généralisation à toute forme de comportement dans le néolibéralisme américain. – Analyse économique et techniques comportementales. – L'*homo æconomicus* comme élément de base de la nouvelle raison gouvernementale apparue au XVIII^e siècle. – Éléments pour une histoire de la notion d'*homo æconomicus* avant Walras et Pareto. – Le sujet d'intérêt dans la philosophie empiriste anglaise (Hume). – L'hétérogénéité entre sujet d'intérêt et sujet de droit : (1) Le caractère irréductible de l'intérêt par rapport à la volonté juridique. (2) La logique inverse du marché et du contrat – Seconde innovation par rapport au modèle juridique : la relation du sujet économique avec le pouvoir politique. Condorcet. La « main invisible » d'Adam Smith : l'invisibilité du lien entre la recherche du profit individuel et l'accroissement de la richesse collective. Caractère intotalisable du monde économique. La nécessaire ignorance du souverain. – L'économie

politique comme critique de la raison gouvernementale : disqualification de la possibilité d'un souverain économique, sous ses deux formes mercantiliste et physiocratique. – L'économie politique, science latérale par rapport à l'art de gouverner.

Leçon du 4 avril 1979 295

Éléments pour une histoire de la notion d'*homo æconomicus* (suite). – Retour au problème de la limitation du pouvoir souverain par l'activité économique. – L'émergence d'un nouveau champ, corrélatif de l'art libéral de gouverner : la société civile. – *Homo æconomicus* et société civile : éléments indissociables de la technologie gouvernementale libérale. – Analyse de la notion de « société civile » : Son évolution de Locke à Ferguson. *L'Essai sur l'histoire de la société civile* de Ferguson (1787). Les quatre caractères essentiels de la société civile selon Ferguson : (1) elle est une constante historico-naturelle ; (2) elle assure la synthèse spontanée des individus. Paradoxe du lien économique ; (3) elle est une matrice permanente de pouvoir politique ; (4) elle constitue le moteur de l'histoire. – Apparition d'un nouveau système de pensée politique. – Conséquences théoriques : (a) la question des rapports entre État et société. Les problématiques allemande, anglaise et française ; (b) le réglage de l'exercice du pouvoir : de la sagesse du prince aux calculs rationnels des gouvernés. – Conclusion générale.

RÉSUMÉ DU COURS 321

SITUATION DES COURS 331

INDICES 337

Index des notions 338

Index des noms de personnes 346